



L'AveyrOn
se bouge!

C.P.A.T.

CONTRAT DE PROJETS AVEYRON TERRITOIRES

Cransac-Les-
Thermes



Sommaire

Qu'est-ce qu'un C.P.A.T ?	3
Les éditos	4
Les éléments de contexte	5
Le Département à Cransac-Les-Thermes	8
Focus sur l'action culturelle du Département à Cransac-Les-Thermes	11
Les enjeux de Cransac-Les-Thermes	14
Les projets de Cransac-Les-Thermes	16
L'accompagnement du Département	17
Pour aller plus loin	29
Les signataires	30



Qu'est-ce qu'un C.P.A.T.?



Le Département, investi des solidarités humaines et territoriales, souhaite à travers son projet départemental « l'AveyrOn se bouge », renforcer sa mobilisation en faveur du développement des territoires aveyronnais. Doté de nombreuses compétences, d'une offre d'ingénierie territoriale et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants qui contribuent au développement des territoires, à leur équilibre et à la cohésion sociale, le Département entend être acteur de l'aménagement du territoire aux côtés des communes aveyronnaises et de leurs groupements. Pour ce faire, il souhaite, autant que possible, apporter des réponses aux questionnements des communes et des intercommunalités et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets à l'appui de diverses formes de partenariats.



Le partenariat

Entre

-

**Le
Département
de l'Aveyron**

représenté par son
Président,
M. Arnaud VIALA

-

d'une part,



Et

-

**La commune de
Cransac-Les-Thermes**

représentée par son Maire,
M. Bernard CANAC

d'autre part.



LES ÉDITOS



Arnaud VIALA,
Président du Département.

Travailler en partenariat avec les acteurs locaux est le fer de lance du Département de l'Aveyron et de notre projet. Nous savons que pour réussir, l'Aveyron a besoin de tous et de chacun.

Afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire, et de ciseler une vraie synergie entre le Département et ses partenaires une nouvelle génération de contrats en faveur des collectivités et de leurs établissements publics est proposée dans le cadre de notre stratégie globale : le Contrat de Projets Aveyron Territoires, CPAT.

Ce contrat privilégie l'écoute, l'accompagnement, et la cohésion. Il est fondé sur une volonté de construire ensemble une vision partagée de chaque territoire et de ses enjeux, afin de calibrer une réponse précise, efficace et ambitieuse.

Nous y mobilisons toutes les compétences de nos services et y mettons nos savoir-faire et tout notre cœur.

Il reflète notre volonté d'œuvrer main dans la main avec vous, élus locaux, à travers les services et agences du Département, notamment Aveyron Ingénierie.

Cet accompagnement de vos projets structurants participe à l'attractivité globale et à la richesse de vie du Département de l'Aveyron.

La commune de Cransac-Les-Thermes s'est également lancée dans cette démarche et je suis particulièrement heureux de cette nouvelle signature.



Bernard CANAC,
Maire de Cransac-Les-Thermes

L'idée de proposer une contractualisation avec une collectivité partenaire comme le Département est une heureuse initiative.

Si Cransac-Les-Thermes a connu trois épisodes spécifiques dans son histoire l'idée aujourd'hui est de rentrer dans une autre époque qui prendra en compte les aspirations de nos concitoyens.

Nous l'avons déjà baptisée « Cransac-Les-Thermes, Ville de demain ».

Une ville de bien-être et de bien vivre, une ville offrant à ses habitants une couverture sanitaire de qualité, une ville sûre, dotée de services publics de proximité, de commerces, une ville animée par un milieu associatif divers et dynamique ...

Mais Cransac-Les-Thermes sera aussi une ville vertueuse en matière de développement durable, avec son réseau photovoltaïque, ses vélos à assistance électrique, ses bornes de rechargement, son éclairage public économe, sa chaudière bio masse, sa gestion vertueuse des ordures ménagères ...

Grace à ce contrat avec le Département, Cransac-Les-Thermes va bâtir son avenir au cœur du territoire Aveyronnais.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Commune de Cransac- Les-Thermes

Population : 1473 habitants (*Insee 2019*)
Appelés les Cransacois

Canton : Enne et Alzou

Conseillers départementaux :
Graziella Pierini & Hélian Cabrolier

Communauté de communes : Decazeville Communauté

Cransac-Les-Thermes est classée Station de Tourisme et appartient à l'Association de la Route des Villes d'Eau du Massif Central.

Cransac-
Les-
Thermes



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Cransac-Les-Thermes Commune du Bien-Être

- ✓ Un **patrimoine riche** et une dimension historique importante.
Cransac-les-Eaux – Cransac-les-Mines - Cransac-Les-Thermes ... et aujourd'hui, une station thermale contemporaine adhérente à la « Route des Villes d'Eau du Massif central », qui confirme sa réputation de ville du Bien Être et du Bien Vivre.
- ✓ Une **stature de bourg-centre** qui va de pair avec de nombreux services à la population : agence postale communale, distributeur automatique de billets, Gare SNCF, grande surface, tissus commercial et artisanal important ...
- ✓ Un **Casino** : plus de 70 machines à sous, black jack, roulette électronique, avec bar brasserie ouvert 7j/7 tard dans la nuit.
- ✓ Une **ville de sources** dont la source Saint Augustin qui coule dans une ancienne galerie de mine avec des propriétés laxatives, antitoxiques et allergologiques notamment pour les maladies cutanées.
- ✓ **Cransac-Les-Thermes , la ville verte du Bassin** : un vaste Parc Thermal, le site de détente du plan d'eau de Passelaygues, le parc intercommunal de la Forêt de la Vaysse (1^{ère} forêt de robiniers d'Europe), une multitude de sentiers de randonnée.
- ✓ Une **offre médicale** qui se renforce sur la commune.
- ✓ Un **tissu commercial et artisanal** actif et en cours de développement
Deux marchés hebdomadaires (samedi et dimanche) et 8 marchés de producteurs de pays.
- ✓ Un **tissu économique actif** : Ets Thermal, IME OPTEO, PME Voléda, Larivière ...
- ✓ Des **infrastructures sportives de qualité** : gymnase, terrain de foot agréé FFF, courts de tennis, boulodromes, quillodrome, mini-golf, nombreux sentiers de rando balisés, et deux équipements phares intercommunaux : la piscine du Gua et le centre équestre.
- ✓ De très nombreuses **animations** grâce à une vie associative très développée, festive, culturelle et sportive. L'association « les Orteils au Soleil » pour les activités périscolaires, l'aide au devoir et l'accompagnement des ados.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Cransac-Les-Thermes Commune du Bien-Être

- ✓ Une **offre culturelle** qui est diversifiée : Cransac-Les-Thermes fait partie de Decazeville Communauté qui dispose d'un service culturel important. La commune, comme les autres communes de la communauté de communes, a transféré à Decazeville Communauté une partie de ses compétences en matière culturelle.
Le festival **MursMurs** de Street Art est devenu un programme emblématique sur ce territoire. 3 œuvres ont été réalisées à Cransac-Les-Thermes : Symbiose de Ratur, Révélation de Rafat et Iwok, Oiseau de L7 Matrix.
- ✓ Une commune qui est résolument **touristique** avec de nombreuses activités et une proximité avec des sites et des itinéraires touristiques prestigieux (Conques, Bournazel, Belcastel, Figeac, Rodez), une aire et un parc de Camping-car, un camping municipal 3 étoiles, 3 hôtels classés.
Elle compte un parc d'hébergements relativement conséquent avec 706 lits marchands, diversifié avec une forte prédominance de gîtes et meublés, en lien notamment avec le public spécifique de curistes.
Seule station thermale du Département, les Thermes (gérés par la Chaîne Thermale du Soleil) constituent l'élément majeur et différenciant de l'offre touristique. Les soins pratiqués, notamment en rhumatologie, sont uniques en Europe.
Le statut de station thermale permet à Cransac-Les-Thermes de proposer le seul casino aveyronnais.
En 2021, la commune a obtenu le label Station Classée de Tourisme.
- ✓ Cransac-Les-Thermes dispose d'une gare SNCF : grandes lignes Intercités, TER Occitanie.
- ✓ Un **fort patrimoine historique et artistique** qui allie les 3 périodes historiques de la ville : les eaux, la mine et les thermes, la triangulaire de Cransac-Les-Thermes, œuvre contemporaine de Joëlle TUERLINCKX, l'Église et son monument aux morts, les stèles commémoratives des catastrophes minières, le musée « Les Mémoires de Cransac-Les-Thermes » et un patrimoine plus contemporain avec du Street-Art et notamment l'œuvre monumentale de Ratur.
La commune abrite le "Musée des Mémoires de Cransac-Les-Thermes", et l'œuvre d'art contemporain "La Triangulaire". Ces 2 propositions témoignent de l'histoire minière du territoire.
- ✓ La **Montagne qui brûle** symbole de la commune et de ses Thermes : le « Puech que Ard » phénomène géologique unique en Europe.
- ✓ **Des jardins ouvriers** « *Les Jardins des Clots* », qui sont cultivés depuis le XIX^{ème} siècle et gérés par une association. Ces jardins s'inscrivent dans une démarche sociale très forte.
- ✓ De nombreux **itinéraires de randonnée** traversent la commune de Cransac-Les-Thermes et de nouveaux sont en cours de développement en partenariat avec l'Office de Tourisme de la communauté de communes de Decazeville :
 - Conques-Toulouse vers Compostelle
 - GR65
 - Vallée du Lot à Vélo V86Même si ces deux derniers ne passent pas directement par la commune de Cransac-Les-Thermes, ces offres impactent son territoire.



Le Département de l'Aveyron à Cransac-Les-Thermes

De par les compétences qui sont les siennes et la volonté politique de dispenser un service de qualité au plus près des territoires, le Département est fortement implanté à Cransac-Les-Thermes et mène de nombreuses politiques publiques, en direction des populations.

SA PRÉSENCE EST PROTÉIFORME

- **Patrimoniale** par des enceintes qui lui appartiennent (collège, ...) et un linéaire de voirie départementale important,
- **Solidaire** par le financement de prestations et la mise en œuvre d'actions sociales au bénéfice des populations (handicap, autonomie, aide sociale à l'enfance, RSA, Insertion),
- **Pro-active** et **volontariste** par le financement d'infrastructures dont le déploiement du Très Haut Débit.



©mairie de Cransac



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

✓ RÉSEAU ROUTIER

Le Département assure l'entretien et la modernisation des 9 km de Routes Départementales qui maillent la commune de Cransac-Les-Thermes.

L'unité territoriale en charge des RD est basée à Decazeville.

✓ TRÈS HAUT DÉBIT

En partenariat avec les communautés de communes, le Département investit dans le déploiement de la fibre sur tout le territoire Aveyronnais.

99% de la commune de Cransac-Les-Thermes est fibrée à ce jour.

✓ EMBELLISSEMENT – CONCOURS DÉPARTEMENTAL DU FLEURISSEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE

La commune de Cransac-Les-Thermes est labellisée 2 fleurs, ce label a été renouvelé par le Département en 2023.

✓ COLLÈGE PUBLIC JEAN JAURÈS

Effectif du collège : 122 élèves dont 111 demi-pensionnaires, 11 externes.

Le collège ne dispose pas de service de restauration, c'est la cantine municipale de Cransac-Les-Thermes qui accueille les collégiens. En contrepartie, le Département alloue à la commune de Cransac-Les-Thermes une participation par repas qui correspond à la différence entre le coût de revient moyen d'un repas et les prix des repas facturés aux familles.

Une participation du Département au titre de l'investissement (achat de matériel, mobilier...) est également possible sur demande de la commune et après délibération de la commission permanente.

63 038 € investis au total en 2022 (câblage wifi, aménagement local agents, mobilier de deux salles de classe, équipements d'entretien, contrôle d'accès) dont **7 468 € en fonctionnement**.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PAR LES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX DÉPARTEMENTAUX

Maison départementale des solidarités de Decazeville

Les services des solidarités départementales accueillent et accompagnent tous les habitants qui souhaiteraient des informations ou rencontreraient des difficultés en ce qui concerne les droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'enfance, de la famille, du logement, de la santé, de la personne âgée, du handicap...

Une permanence sociale est organisée une fois par mois sur Aubin dans des locaux mis à disposition par la Mairie d'Aubin.

Des consultations d'infirmières-puéricultrices du service de PMI sont organisées à la demande sur Aubin, rue Murat ou possibilité de visites à domicile.

Au quartier Le Gua (limitrophe Cransac-Les-Thermes), les professionnels de santé du service de PMI réalisent des **ateliers parentaux** dans le cadre d'un partenariat renforcé avec le centre social de Decazeville-Communauté au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) d'Aubin 1fois/mois minimum. Un projet d'**action collective de prévention santé** au sein des écoles maternelles lors du bilan de santé 3-4 ans assuré par les infirmières-puéricultrices est en cours.



PETITE ENFANCE

Le Département a également en charge l'**agrément** des structures petite enfance (crèches, MAM...), des assistant(e)s maternel(le)s et des assistant(e)s familiaux/ales.

✓ INSERTION ET EMPLOI

Le Département est le financeur du Revenu de Solidarité Active (RSA) et accompagne les bénéficiaires du territoire.

✓ STRUCTURES ET SERVICES POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département est chargé de l'accompagnement de la personne âgée ou de la personne en situation de handicap. Il finance en partie et est autorité de tutelle et de tarification des établissements de prise en charge.

Il est également chef de file de l'aide à domicile et s'assure de la cohérence territoriale et de la qualité de cette offre de service.

✓ PRESTATIONS ET ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Au-delà du partenariat avec les établissements et services, le Département finance également des prestations et aides directes auprès de ces publics, telles que l'aide sociale à l'hébergement ou encore l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Idem pour les personnes en situation de handicap avec la Prestation de Compensation de Handicap (PCH) déterminée par la MDPH.

Le Département a mis en place un réseau de guichets dédiés à la personne âgée, les Points Info Seniors, qui sont des lieux d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement.

Il déploie désormais des antennes de la MDPH au sein des Maisons des Solidarités Départementales.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'action culturelle du Département à Cransac-Les-Thermes Pour en savoir plus : www.aveyron.fr

Dans le cadre de la compétence partagée « culture », le Département, aux côtés des collectivités aveyronnaises, mène des actions en direction de tous les publics et dans tous les champs artistiques et culturels (lecture publique, théâtre, cirque, arts de la rue, arts visuels, danse, occitan, musique, voix, patrimoine, recherche historique et archéologique, cinéma et audiovisuel). Le Département s'appuie pour cela sur ses services (Direction de la culture, des arts et des musées, Direction de l'Archéologie, Direction des Archives Départementales) et sur les structures auxquelles il contribue : le CRDA, le Pôle Aveyron Occitan, l'EPCC Musée Soulages, Micropolis.

- ✓ **Lecture publique**

Le Département, par le biais de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (MDA) soutient le développement de la lecture publique auprès de tous les publics, en partenariat avec les collectivités. La MDA alimente les fonds des bibliothèques locales. Elle dispose d'un fonds important de livres, CD et DVD et propose des formations aux personnels des bibliothèques. Des outils d'animation et un programme d'actions culturelles viennent compléter l'offre de services aux bibliothèques partenaires : dispositif « des livres et des bébés », mois du film documentaire, offre culturelle itinérante variée. Le Département, via la MDA, accompagne en ingénierie et financièrement les collectivités dans leurs projets : structuration d'un réseau local de bibliothèques, informatisation, aménagement ou construction d'un nouvel équipement. Cransac-Les-Thermes dispose d'une médiathèque municipale qui fait partie du réseau intercommunal « Le réseau des Médiathèques du Bassin » composé de 5 médiathèques (Decazeville, Aubin, Cransac-Les-Thermes, Firmi et Viviez).
- ✓ **Patrimoine et musées**

Le Département participe à la protection, à la restauration et à la valorisation du patrimoine aveyronnais : patrimoine matériel protégé et non protégé, archéologique ou immatériel (notamment la langue et la culture occitanes qui participent à l'identité de l'Aveyron). Le Département intervient en direct ou en partenariat et soutient les acteurs privés et publics qui œuvrent dans ce domaine. Sa conservation départementale gère des collections ethnographiques et archéologiques et les valorise auprès d'un large public à travers le programme culturel de ses trois musées : expositions, médiations (en partie hors les murs),
- ✓ **Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de projets culturels territoriaux**

Le Département accompagne les collectivités territoriales qui souhaitent mettre en œuvre leur compétence « culture » et élaborer leur stratégie de développement culturel. Une convention d'objectifs peut être signée pour la mise en œuvre du Projet Culturel de Territoire. Le Département peut, de la même manière, accompagner d'autres types d'acteurs publics ou privés, dans la réalisation de projets culturels impliquant une collectivité ou revêtant une dimension territoriale.
- ✓ **L'éducation artistique et culturelle en temps scolaire**

Le Département propose, chaque année, une offre culturelle très complète aux publics scolaires à travers les Itinéraires d'Education Artistique et Culturelle (EAC). Un vaste éventail de possibilités à destination de tous les établissements (écoles, collèges, lycées) permet aux élèves de découvrir des œuvres et des pratiques artistiques. Les collégiens bénéficient, en complément, des programmes départementaux Arts visuels et Arts vivants au collège ainsi que Résidence d'artistes en collège. A titre d'exemple, cette année, le collège Jean Jaurès de Cransac-Les-Thermes participe à l'itinéraire musique *Orage à quatre voix* avec le Quatuor Anches Hantées.
- ✓ **Actions en direction des publics « empêchés »**

Le Département, en concertation avec les acteurs sociaux, mène des actions en faveur des personnes les plus éloignées de la culture (fragiles, âgées, handicapées, en insertion...), pour garantir l'accès de tous à la culture et créer du lien social et intergénérationnel.

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'action culturelle du Département à Cransac-Les-Thermes

✓ **Accompagnement des initiatives culturelles publiques ou privées**

Le Département soutient activement les initiatives culturelles portées par des collectivités ou des privés aveyronnais (artistes et professionnels de la culture ou amateurs bénévoles regroupés en associations) dans tous les domaines artistiques et culturels, qu'il s'agisse de création, de diffusion, de médiation et quel que soit le lieu (dédié ou non aux activités culturelles). Cet accompagnement peut prendre différentes formes : conseil/ingénierie, co-construction ou soutien financier dans le cadre des dispositifs existants et dans la limite des crédits disponibles.

Le Département aide Decazeville Communauté, dont fait partie Cransac-Les-Thermes, pour sa saison culturelle et pour des actions autour du street art.

✓ **Pratiques amateurs et professionnelles**

Le Département soutient le dynamisme artistique et culturel en favorisant les relations entre les professionnels (créateurs, diffuseurs, lieux de création et d'exposition) et en accompagnant les artistes dans leur démarche de création et de diffusion.

Le Département met également en place de nombreux stages de pratiques amateurs encadrés par des professionnels, à destination de tous les publics et dans toutes les disciplines.

✓ **Archives**

Les Archives départementales ont pour mission la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits par les administrations publiques, dont les communes et communautés de communes, qui déposent leurs archives anciennes auprès de cette institution. Accessibles à tous, elles proposent à la fois un accueil pour la recherche historique personnelle, notamment généalogique, et scientifique, ainsi que de nombreuses activités culturelles (conférences, expositions, ateliers adultes et enfants...). Le service éducatif propose également des ateliers à destination des scolaires. Le site internet des Archives départementales met en lumière le patrimoine écrit du territoire départemental et notamment l'état civil, diffusé dès lors qu'il a plus de 100 ans.

Les archives anciennes de la commune de Cransac-Les-Thermes sont déposées aux Archives Départementales.

✓ **Archéologie**

Le Département s'est doté d'une Direction de l'Archéologie qui vise à étudier, préserver et promouvoir le patrimoine archéologique aveyronnais, tant mobilier qu'immobilier, du travail de terrain (surtout l'archéologie préventive) à la conservation (Centre de Conservation et d'Etude) en passant par la médiation et la valorisation (*Cahiers d'archéologie Aveyronnaise*).

Le Département prolonge son action culturelle au travers de plusieurs structures auxquelles il contribue :

- Le Pôle Aveyron Occitan en charge de la valorisation et de la transmission de la langue et de la culture occitane. www.occitan-aveyron.fr

- L'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Musée Soulages. www.musee-soulages-rodez.fr/musee/les-partenaires/

- Micropolis, La cité des insectes www.micropolis-aveyron.com





Cransac-Les-Thermes

Une commune audacieuse !

Une commune audacieuse

L'accroissement de la population saisonnière (curistes) et locale (habitants) se confirme. Cette arrivée de nouvelles populations est accompagnée d'une intégration réussie par un logement adéquat et un accès aux services et commerces. L'emploi est également possible au sein de la commune (commerce, artisanat, Thermes, Casino, IME OPTEO ...).

Une commune avec un accès aux soins renforcé

La commune dispose aujourd'hui au Gua, d'une maison médicale avec des professionnels de santé et de soin. Un cabinet médical existe sur la commune, ainsi qu'un cabinet d'infirmières, un cabinet de kinésithérapie, un dentiste, une pharmacie de ville et un service de transport ambulance et VSL.

Une commune avec de la ressource

La commune possède une ressource en eau de source thermale aux vertus thérapeutiques, vecteur d'une réelle richesse et spécificité locale. Au-delà de la ressource en eau, la vie communale est faite d'hommes et de femmes qui s'impliquent dans la vie locale notamment à-travers son tissu associatif très dense.

Une commune touristique

La commune développe son offre touristique autour du thermalisme pour répondre aux attentes des curistes et ainsi les fidéliser.

Une commune patrimoniale

La commune souhaite valoriser l'intégralité de son patrimoine à forte valeur historique et son identité de ville thermale, en devenant officiellement Cransac-Les-Thermes.

Une commune aménagée

La commune tend à satisfaire tous ses besoins et pourra, par la rénovation de son centre bourg et de ses ensembles immobiliers vacants, accueillir la population nécessaire à son développement. Elle offre des espaces publics favorables au cadre de vie de qualité fournies à sa population (voies douces, végétalisation, désimperméabilisation des sols...).



Les enjeux partagés pour le territoire de la commune de Cransac-Les-Thermes : un contrat pour construire demain

Engager le territoire dans ses enjeux d'avenir

La commune de Cransac-Les-Thermes dispose de nombreux atouts (paysagers, architecturaux, historiques, touristiques et thermaux) favorables à l'accueil de nouvelles populations et au développement d'activités d'avenir. La cohérence de gestion de ce territoire lui permet, en outre, de pouvoir se projeter dans les enjeux d'avenir : climatiques, démographiques, de sobriété foncière, d'attractivité... tout en assurant au quotidien ses compétences régaliennes mais également des compétences partagées en matière de sport, culture et tourisme. L'accès aux services (services publics, accès aux soins, aides aux populations...) ou l'accès à un tissu commercial diversifié ainsi que l'accès à une scolarité de qualité demeurent garantis sur ce territoire.

Les spécificités de la commune (thermalisme, réserves naturelles en eau et forêt emblématique) lui confèrent une identité singulière. La commune porte également une ambition très contemporaine : Street-Art, projets bâtimentaires et d'aménagement des espaces publics favorisant son accès et intégrant la dimension de développement durable et de végétalisation du centre-ville.

L'ensemble de ces caractéristiques concourt au maintien d'un dynamisme économique propice au développement de Cransac-Les-Thermes.



Pour bien vivre à Cransac-Les-Thermes



PROJET PHARE

Requalification de la place Jean
Jaurès et de ses abords

RÉNOVATION DE LA MAIRIE

> Rénover la mairie et des logements
qu'elle abrite.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE THERMALE, EN PARALLÈLE DE L'OFFRE DE SOINS POUR

> Consolider l'offre de soins pour
développement de l'activité de la Chaîne
Thermale du Soleil.

AMÉLIORATION DES CIRCULATIONS

ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS DE VIE DES SENIORS

> Accompagner un investisseur privé dans
le cadre de la création d'une résidence
seniors.

ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

> Adapter les équipements sportifs aux
attentes des habitants mais aussi des
curistes.

REGROUPEMENT DES DEUX ÉCOLES

> Mutualisation des moyens et
sécurisation de la filière éducative du
territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Quoi ?

UNE INGÉNIERIE PLURIELLE

- Technique
- Opérationnelle
- Juridique
- Culturelle
- Environnementale
- Touristique
- Territoriale
- Sportive

APPUI ET ANALYSE DES BESOINS

- À la conduite de projet
- À l'optimisation de plans de financement

Le Département souhaite être aux côtés de la commune de Cransac Les Thermes pour la mise en œuvre de ses projets.

Par la signature de ce partenariat, il s'engage à mettre à disposition les différentes ressources dont il dispose afin d'accompagner le territoire dans les projets et défis auxquels il a à faire face pour demain.

Qui ?

LE COLLECTIF AVEYRON

5 PÔLES DÉPARTEMENTAUX

- Ressources et Moyens
- Solidarités Humaines
- Avenir des Territoires
- Solidarités des Territoires
- Développement des Territoires

4 AGENCES DÉPARTEMENTALES

- Aveyron Ingénierie
- Aveyron Sports
- Aveyron Attractivité Tourisme
- Aveyron Innovation, Numérique, Energie

LES SERVICES ASSOCIES

- CAUE,
- ADIL,
- ...

Des réponses

L'Aveyron
se bouge!

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON

 AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

PROGRAMME

à des besoins



Le Bureau d'Information Touristique de Cransac, qui a bénéficié du dispositif départemental d'accompagnement des Offices de tourisme ©mairie de Cransac

REQUALIFICATION DE LA PLACE JEAN JAURÈS ET DE SES ABORDS

LE PROJET, SES BESOINS

La commune souhaite revitaliser la place Jean Jaurès qui est la place centrale du village et plus largement ramener, par des voies de circulation douces, les habitants au cœur du village. Ce projet se compose de 4 axes :

- À l'entrée Est du bourg centre, se trouve la source St Augustin, une source qui coule dans une ancienne galerie de mine et qui présente de nombreuses vertues. La source était occultée par une ancienne friche aujourd'hui déconstruite. La municipalité souhaite réaménager cette entrée de ville de manière paysagère pour la valoriser. La source et l'espace attenant sont sur le parcours patrimonial dénommé « Cransac les Eaux ».
- Au nord de la place, une modification de la circulation va permettre une liaison directe entre la nouvelle résidence seniors et la Place. Au sud, devant le collège, une dés-imperméabilisation des sols va être lancée pour repenser les espaces de stationnement.
- Sur l'avenue Jean Moulin, une création de voie cyclistes pour relier le centre-ville va être réalisée, en parallèle d'un enfouissement des réseaux. Decazeville Communauté, de son côté, travaille à la réfection des réseaux souterrains.
- Dans la continuité, sur l'avenue de la Gare, un aménagement des espaces est élaboré pour générer des axes piétons et cyclistes de l'extérieur, vers le centre-ville.



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Identifié par la commune comme un projet d'envergure, le Département sera particulièrement attentif à la réalisation de cette opération.

Le Département entend accompagner les communes dans l'aménagement de leurs espaces publics comme autant de lieux de vie à investir en lien avec les nouvelles aspirations sociétales (végétalisation des espaces, dés-imperméabilisation des surfaces, place dévolue aux vélos...) pour les projets initiés en adéquation avec l'ambition de la collectivité du « Bien Vivre en Aveyron ».

Outre la mobilisation de l'expertise du CAUE à travers la réalisation d'un schéma directeur d'aménagement à l'échelle de la commune, la possibilité d'un accompagnement financier du Département dans le cadre du dispositif Cœur de Village pourra être étudiée. Une attention particulière sera portée à la prise en compte des considérations environnementales dans les projets.

Au travers de l'agence Aveyron Ingénierie, le Département pourra apporter son aide à la conduite de projet sur la commune de Cransac-Les-Thermes. Le moment venu, dans la limite des crédits disponibles et en fonction des priorités que le Département fera siennes, l'accompagnement financier de ces projets pourra être étudié au titre du Fonds de Soutien aux Territoires.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2023 / 2026

Défi 2.7# Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 1.9# Aveyron Ingénierie

Défi 7.9# Aménagements cyclables

L'Aveyr**On se bouge** !

RÉNOVATION DE LA MAIRIE

LE PROJET, SES BESOINS

Le bâtiment abritant la mairie est une ancienne caserne de gendarmerie située au cœur de la place Jean Jaurès et il constitue une vitrine de la commune. Il accueille également des logements, loués par la commune.

Le bâtiment et les locaux qu'il abrite sont vétustes, la commune souhaite réhabiliter le bâtiment dans son ensemble en modernisant les locaux et l'architecture de la mairie et en rénovant les logements.

Plusieurs tranches de travaux sont prévues :

- changement des huisseries, rénovation de la salle du conseil, hall d'accueil et bureaux ;
- rénovation des logements pour remise en location.

Le traitement des façades est également à prévoir pour garder l'unité esthétique de la place.

Il conviendra de préserver l'harmonie de l'ensemble architectural et historique de la Place Jean Jaurès, en lien avec le collège de Cransac.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Le Département entend accompagner les collectivités afin de proposer des espaces de vie et d'accueil de proximité avenants.

L'agence Aveyron Ingénierie, via son offre de services pourra accompagner la commune dans sa réflexion afin de réaliser ce projet.

Le moment venu, dans la limite des crédits disponibles et en fonction des priorités que le Département fera siennes, l'accompagnement financier de ces projets pourra être étudié au titre du Fonds de Soutien aux Territoires.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2023 / 2025

Défi 2.7# Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 1.9# Aveyron Ingénierie

L'Aveyr**On se bouge** !



DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE THERMALE, EN PARALLÈLE DE L'OFFRE DE SOINS

LE PROJET, SES BESOINS

La Chaîne Thermale du Soleil, exploitante des Thermes de Cransac-Les-Thermes, souhaite développer son offre sur la commune en proposant des équipements complémentaires pour garantir la pérennité du site. Pour cela, l'offre médicale doit être consolidée par l'installation d'un troisième médecin en préalable.

La création d'une piscine thermale avec services associés (SPA, jacuzzi...) permettrait de cibler une clientèle plus large et ainsi augmenter la fréquentation du site.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

La mission Accueil Médecins Aveyron déployée par l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme pourra accompagner la collectivité dans sa recherche et ses prospections de professionnels de santé.

Elle pourra intégrer le territoire dans les différentes actions menées en matière de démographie médicale.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2023 / 2026

Défi 9.2# Attractivité / Tourisme

L'Aveyr**On se bouge** !



AMÉLIORATION DES CIRCULATIONS

LE PROJET, SES BESOINS

La commune souhaite procéder à un échange de domanialité entre la Route Départementale RD11, qui traverse actuellement le centre de Cransac-Les-Thermes et une voie communale située en périphérie, afin de sécuriser le centre-ville.

L'avenue Jean Jaurès passera ainsi en sens unique, ce qui modifiera le schéma de circulation du centre-ville.

Ce transfert se fera dans le cadre de la Liaison Urbaine Cransac-Les-Thermes Aubin (LUCA), projet accompagné par Decazeville Communauté sur le sujet du bâti délabré.

Les études de sols sont en cours car le sous-sol présente un risque notamment sur Aubin avec des réseaux anciens à reprendre.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Le Département étudiera les conditions d'un échange de domanialité pour permettre une déviation du trafic principal en traversée de Cransac.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2023 / 2028

Défi 7.4# Aménagement des Routes Départementales en traverse d'agglomération

L'Aveyr**On se bouge** !



ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS DE VIE DES SÉNIORS

LE PROJET, SES BESOINS

L'ensemble St Michel se situe dans l'hyper centre de la commune, sur la place Jean Jaurès. Ce bâtiment conséquent n'est plus utilisé depuis une vingtaine d'années et il se détériore.

Une première étude d'opportunité avait été réalisée par une Foncière pour en faire une résidence services, mais l'équilibre économique n'avait pas été trouvé. Un nouvel investisseur s'est présenté pour porter un nouveau projet de résidence seniors. Préalablement, la commune a acquis le bâtiment auprès de l'EPF après que ce dernier l'ait acheté à la congrégation religieuse Ste Catherine. En suivant, la commune devra déconstruire l'ensemble et revendre le terrain nu au promoteur.

Le projet porte sur 40 appartements. Un gestionnaire a déjà été identifié pour garantir l'animation du lieu.

Un schéma paysager assurera le lien entre la résidence services et la place Jean Jaurès. C'est un projet structurant du bourg-centre.

La commune est lauréate du plan de relance et elle perçoit à ce titre environ 200 000€ pour l'acquisition et la déconstruction.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Le Département accompagnera la commune, en partenariat avec Aveyron Ingénierie dans l'élaboration et la définition du projet de résidence seniors.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023 / 2025

Défi 6.15# La politique de l'habitat pour les personnes en perte d'autonomie
Défi 1.9# Aveyron Ingénierie

L'Aveyron se bouge !



ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LE PROJET, SES BESOINS

La commune souhaite moderniser ses équipements sportifs (terrain multisports, tennis) en les adaptant aux attentes des habitants et des touristes.

Les deux courts de tennis ne sont plus utilisés, la commune envisage la réfection de l'un des deux et d'en confier la gestion au club de tennis de Decazeville Firmi.

Le deuxième court sera réaménagé pour créer un terrain multisport et proposer un parcours de fitness avec accès libre, aux habitants et aux curistes.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Le Département entend favoriser le développement d'équipements adaptés aux besoins des territoires. Aveyron Ingénierie et l'Agence du Sport départementale accompagneront la commune dans la définition de son projet.

Le moment venu, dans la limite des crédits disponibles et en fonction des priorités que le Département fera siennes, l'accompagnement financier de ces projets pourra être étudié au titre du Fonds de Soutien aux Territoires.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024 / 2025

Défi 10.9# Sport et Infrastructures

Défi 1.9# Aveyron Ingénierie

Défi 2.7# Fonds de Soutien aux Territoires

L'Aveyr**On se bouge** !

REGROUPEMENT DES DEUX ÉCOLES

LE PROJET, SES BESOINS

Pour garantir la pérennité des écoles, offrir aux habitants une continuité pédagogique et rationaliser les coûts, la commune envisage de regrouper l'école maternelle Jacques Prévert et l'école élémentaire Émile Zola sur un même lieu, l'actuelle école Émile Zola.

Ce regroupement permettra de proposer une structure neuve attractive pour l'accueil des élèves en maternelle et ainsi les intégrer dans la filière scolaire de la commune qui va jusqu'à la 3^{ème}. Il assurera une sécurisation de l'accès aux écoles via un cheminement piéton, ainsi qu'une mixité intergénérationnelle en lien avec la résidence séniors.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Le Département, en association avec l'Académie, la DASEN, et le CAUE accompagnera la commune pour l'aménagement de la cour de l'école.

Parallèlement, l'agence Aveyron Ingénierie a mené une étude de faisabilité sur le projet et a accompagné la commune dans la désignation du Maître d'Oeuvre pour l'installation des classes maternelles dans les locaux de l'école Emile ZOLA ainsi que la réfection de la cour. Aveyron Ingénierie pourra également accompagner la commune dans le suivi des études de maîtrise d'œuvre et pourra proposer une réflexion sur le devenir des bâtiments de l'ancienne école.

Le moment venu, dans la limite des crédits disponibles et en fonction des priorités que le Département fera siennes, l'accompagnement financier de ces projets pourra être étudié au titre du Fonds de Soutien aux Territoires.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

AMO 2023 / Déménagement 2025

Défi 2.7# Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 1.9# Aveyron Ingénierie

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT



Votre référent

Hélène ARRESTIER
05.65.75.81.85

UN RÉFÉRENT UNIQUE

Plusieurs services et/ou compétences seront mobilisés au sein du Département pour assurer cet accompagnement auprès de la commune de Cransac Les Thermes. Cet accompagnement sera protéiforme et s'attachera à appréhender la faisabilité technique, opérationnelle, financière des projets de la commune. Celle-ci disposera d'un interlocuteur technique unique qui sera chargé de coordonner ces différentes interventions et de faciliter ainsi les échanges bilatéraux. Ce référent technique assurera ce suivi en lien avec les conseillers départementaux du territoire.

PARTENARIAT

Au-delà de l'apport en ingénierie consécutif à la mobilisation des services de la collectivité, d'Aveyron Ingénierie, des Agences du Département et de ses services associés, le Département étudiera la possibilité d'accompagner financièrement la commune dans la réalisation de ses projets. Les dossiers correspondants seront appréhendés le moment venu en fonction de la maturité des projets, au regard des dispositifs existants et des crédits disponibles. Le Département pourra également accompagner la commune à l'identification des co-financements possibles.



CASINO



SAUF

Les engagements

LA DURÉE DU PARTENARIAT

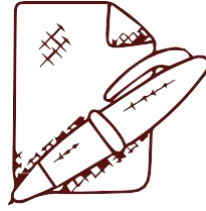
Le soutien du Département s'échelonne jusqu'en 2026 avec une révision possible à la demande expresse de la commune de Cransac-Les-Thermes.

LA COMMUNICATION COMMUNE

CLAUSE DE PUBLICITÉ ET DE COMMUNICATION

- Le Département et son Président utiliseront l'image du bénéficiaire du CPAT pour tout support de communication afin de développer la communication relative à son projet.
- Dans le cas où ce CPAT nécessite la réalisation de travaux, ce partenariat sera illustré par un panneau d'information, implanté par le maître d'ouvrage sur le site du chantier et une plaque sera apposée une fois le projet inauguré.
- Le Président du Département pourra prendre part aux moments clés de l'opération. Durant ces temps forts, les logotypes du Département seront visibles du public et seront installés en collaboration avec les services du Département.
- Le partenariat sera mis en avant sur les réseaux sociaux à travers les #aveyron, #departementaveyron, #CPAT12, #territoirepartenaire ; #défipourlaveyron, #défirelevé, #défiatteint (selon l'étape du projet), ainsi qu'en taguant la page du Président Arnaud Viala (@ArnaudViala.fr) et la page du Département (@departement.aveyron) sur les réseaux sociaux, ainsi que celle du bénéficiaire ;
- Afin d'optimiser la valorisation des projets inclus dans ce partenariat et les services mis à disposition, un suivi des actions mises en place sera organisé entre les signataires (visuels, photos, ...), de même que les prix ou récompenses reçues par la collectivité.
- Une médiatisation de la signature de la convention de partenariat lors d'une conférence de presse sera organisée en étroite collaboration avec le bénéficiaire.





Les signataires

Cransac-Les-Thermes, le 21 mai 2024

M. Arnaud VIALA,
Président du Département de l'Aveyron

M. Bernard CANAC,
Maire de Cransac-Les-Thermes



L'Aveyr**On**
se bouge!

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON



AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

Département de l'Aveyron - Place Charles de Gaulle - 12000 RODEZ